

Bapaume

 VILLEDEBAPAUME

BAPAUME.FR



Boucle de l'Artois



Foire de Printemps



Inauguration de la gendarmerie





Le 9ème Salon du Livre de Bapaume s'est déroulé le week-end du 1er mars, célébrant cette année le slam et la poésie sous le parrainage de Magali Vanhoutte. Fidèle à sa vocation de mettre en lumière la richesse littéraire et de favoriser les échanges entre auteurs et lecteurs, cette édition a une nouvelle fois marqué les esprits.

Sabine Thevenin
«Les Miracles de la Vie»

Cette année, le Salon a réuni 57 auteurs venus partager leur passion et échanger avec un public curieux et enthousiaste. Parmi les temps forts, la remise du prix du Salon du Livre de Bapaume a distingué Sabine Thevenin pour son roman « Les Miracles de la Vie ». Le comité de lecture a également souhaité honorer Magali Vanhoutte en lui attribuant un prix spécial du jury pour son ouvrage « L'Enfer n'a qu'un visage ».



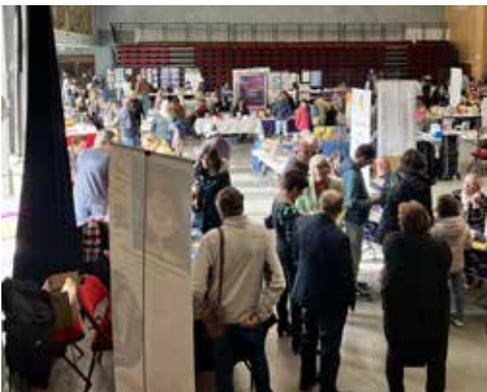
Dès la veille de l'inauguration, une matinée spéciale a permis à plus de 300 élèves des établissements scolaires de Bapaume d'échanger avec Magali Vanhoutte. L'auteure et slameuse a partagé son expérience et son approche du slam, offrant aux jeunes une immersion unique dans cet art oral.



Lors de l'événement, le public a eu l'occasion de découvrir « L'histoire en slam d'une Bovary des temps modernes », un minispectacle présenté par Magali Vanhoutte et son mari. Un moment fort en émotions a également été offert par Marc Nieuwjaer, qui a captivé l'audience avec la lecture de trois de ses poèmes.

Grâce à l'engagement sans faille des organisateurs et des nombreux bénévoles, cette édition a rencontré un franc succès, confirmant une fois de plus l'importance du Salon du Livre de Bapaume dans le paysage littéraire régional. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment d'échanges et de découvertes inoubliable. Rendez-vous l'année prochaine pour une 10ème édition qui s'annonce déjà prometteuse !

.....
Rendez-vous en janvier
2026



L'ambiance chaleureuse et conviviale du Salon s'est prolongée jusqu'en soirée avec un pot de l'amitié, favorisant les rencontres et discussions entre auteurs, lecteurs et passionnés de littérature.



Inauguration de la gendarmerie

Le 7 mars 2025, la ville de Bapaume a inauguré officiellement la nouvelle gendarmerie et ses 19 logements. L'événement, qui s'est tenu au Faubourg de Péronne, a rassemblé de nombreuses personnalités, venues assister à ce moment clé pour la sécurité et le développement local.

Placée sous la présidence de Monsieur Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, la cérémonie a également accueilli la Générale, adjointe du commandant de la région de gendarmerie des Hauts-de-France, ainsi que le Colonel Olivier Alary, en charge du Groupement de Gendarmerie Départementale du Pas-de-Calais.

Les élus locaux étaient également présents, notamment Jean-Jacques Cotel, maire de la ville et président de la Communauté de Communes Sud-Artois, qui a souligné l'importance de cette infrastructure moderne pour la ville.



Un projet structurant pour le territoire

Cette nouvelle gendarmerie, accompagnée de logements destinés aux gendarmes et à leurs familles, marque une avancée significative pour le cadre de vie et les conditions de travail des forces de l'ordre. Dominique Aerts, président du groupe HABITAT Hauts-de-France, et Stéphane Maillet, président du directoire d'HABITAT Hauts-de-France, ont rappelé le rôle essentiel de ce projet dans l'amélioration



Un symbole de modernité et de sécurité

des infrastructures de sécurité du département. Le bâtiment flambant neuf répond aux exigences actuelles en matière d'accueil du public et de sécurité, avec des installations adaptées aux missions des gendarmes. Ce nouvel espace permettra aux forces de l'ordre de remplir leurs fonctions dans des conditions optimales, tout en renforçant la proximité avec la population.

L'inauguration s'est conclue par un cocktail offert aux invités, permettant un moment d'échange convivial entre les représentants institutionnels et les gendarmes de Bapaume.

Avec cette nouvelle implantation, la ville franchit une étape importante dans le renforcement de la sécurité et de l'attractivité du territoire.



Budget et investissement

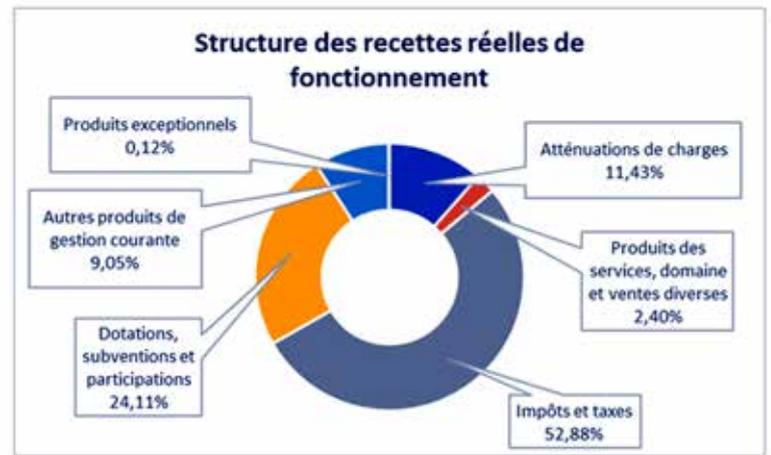
Débat d'orientation budgétaire

Un contexte mondial tendu, mais une politique locale ambitieuse.

Malgré un environnement économique mondial complexe, marqué par des tensions géopolitiques et une inflation persistante, la commune maintient le cap en préservant une stabilité fiscale et en poursuivant ses investissements. Une stratégie budgétaire prudente et efficace permet ainsi de garantir un service public de qualité tout en préservant le pouvoir d'achat des habitants.

Une structure de recettes stable

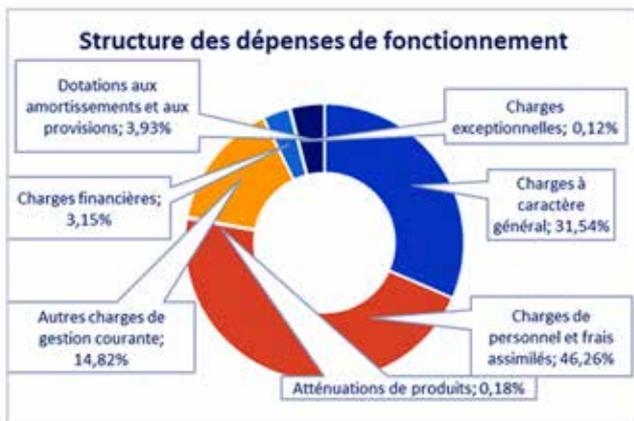
Les prévisions budgétaires pour l'exercice 2025 estiment les recettes réelles de fonctionnement à 4 914 739 €, soit 1 212,92 € par habitant. Ce chiffre, bien qu'en baisse par rapport à 2024 (1 619,74 € par habitant), reflète un effort de rationalisation et d'optimisation des ressources.



Les recettes se décomposent comme suit :

- **52,88 %** provenant de la fiscalité directe
- **24,11 %** des dotations et participations
- **2,40 %** des produits des services, du domaine et des ventes
- **9,05 %** des autres produits de gestion courante
- **11,43 %** des atténuations des charges
- **0,12 %** des produits exceptionnels

Des dépenses maîtrisées pour assurer la continuité



Dans le même temps, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèveraient à 4 791 541 €, soit 1 182,51 € par habitant, en augmentation par rapport à 2024 (1 108,71 € par habitant). Cette progression, bien que contenue, témoigne de la volonté de la commune de maintenir ses services et ses engagements tout en adaptant sa gestion aux contraintes économiques.

La répartition des dépenses est la suivante :

- **46,26 %** pour les charges de personnel,
- **31,54 %** pour les charges à caractère général,
- **14,82 %** pour les autres charges de gestion courante,
- **0,18 %** pour les atténuations de produit,
- **3,15 %** pour les charges financières,
- **0,12 %** pour les charges exceptionnelles,
- **3,93 %** pour les dotations aux amortissements et aux provisions.

Un budget au service des habitants

L'absence d'augmentation d'impôts tout en assurant une continuité d'investissement illustre une gestion rigoureuse et réfléchie. L'objectif est de garantir un cadre de vie agréable, tout en préservant les équilibres budgétaires nécessaires à la pérennité des finances locales.

Cimetière : Borne interactive, enrobés végétal et plantations, aménagement paysager



Poursuite des travaux engagés en 2024 avec notamment les plantations, la reprise des enrobés et l'installation d'une borne interactive qui permettra d'identifier simplement le positionnement des sépultures.

Trottoirs et voiries : Hydroseeding / enrobés.



Afin de lutter contre le réchauffement climatique et permettre l'infiltration des eaux, verdissement des secteurs recouverts de schiste. Reprise des enrobés sur les trottoirs et les voiries

École maternelle : Changement clôture et de portail



Réalisation de la clôture de l'école maternelle et pose d'un portail avec un double objectif ; l'esthétique et la sécurité de nos jeunes enfants

Place Abel Guidet – Arboretum : aménagement des sentiers et plantations



Dans l'attente des travaux de la maison de santé et du cinéma, les travaux majeurs concernent la réalisation de l'arboretum, permettant ainsi d'augmenter les espaces naturels et l'offre, pour les petits et les grands, de lieux de promenade.

Entrées de ville : Aménagement paysager



Ces réalisations conseillées par le label ville fleurie marquent les entrées de ville de manière naturelle et incitent l'automobiliste à réduire sa vitesse en entrée d'agglomération

Quartier de la gare : Aménagement des VRD (voiries et réseaux divers)



Après l'obtention du permis d'aménager, début des travaux dès la fin de cette année pour les aménagements de réseaux, voiries de desserte et alimentations en eau et électricité.

HLM : Élagage plantations et accès trottoirs



En concertation avec les référents de quartiers, quelques travaux d'embellissement réalisés par la ville sur les espaces extérieurs. Le cadre de vie et la préservation d'espaces pour les piétons sont privilégiés. Pour rappel, la ville n'a pas la compétence sur le bâti et les ordures ménagères

RÉUNIONS PUBLIQUES

Campagne de stérilisation des chats errants

La stérilisation des chats errants présente de nombreux avantages pour la commune. **Elle permet de réduire la surpopulation féline**, évitant ainsi l'explosion du nombre de chats non désirés et de leurs petits. Cette démarche contribue également à **améliorer la santé publique** en limitant la propagation de maladies transmissibles.

En stérilisant ces animaux, on améliore **leur qualité de vie** en réduisant les comportements agressifs et en favorisant une meilleure gestion de leur espace. De plus, cela aide à **diminuer les nuisances sonores** liées aux accouplements ou aux bagarres.

31 mars à 18h30 - Salle du Conseil



Renaturation des sols

L'hydroseeding est une méthode moderne de semis de gazon qui remplace efficacement le chiste traditionnel. Elle consiste à pulvériser sur le sol un mélange de graines, d'engrais, d'amendements et d'eau, assurant une couverture uniforme. Cette technique est rapide, économique et écologique, car elle ne nécessite aucun produit chimique. L'hydroseeding favorise une germination rapide et robuste des graines tout en offrant une solution plus respectueuse de l'environnement. Moins coûteuse que le chiste, elle permet de gagner du temps tout en obtenant un résultat durable et de qualité.

03 avril à 18h00 - Salle Gambetta

D'autres réunions pourront être planifiées ou organisées selon l'état d'avancement.
Réseau de chaleur urbain : Dossier soutenu par la Direction Régionale Hauts de France de l'ADEME pour sa contribution à la transition écologique, au développement de l'attractivité et à l'amélioration du cadre de vie du territoire....

LES PIERRES MAGIQUES DU DONJON

SPECTACLE SON ET LUMIÈRE
BAPAUME



JEUDI 8 - VENDREDI 9 - SAMEDI 10

MAI 2025

À PARTIR DE 21H

TARIFS

ENFANT 7€

ADULTE 12 €



BILLETTERIES AUX BUREAUX D'INFORMATIONS TOURISTIQUES D'ARRAS ET DE BAPAUME.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : SCASABAPAUME@GMAIL.COM

Marché de l'artisanat et des producteurs locaux

Chaque
2^{ème} samedi
du mois
sous la halle
de 14h à 18h

Prochaines dates :

*12 avril, 10 mai et
14 juin 2025*



Crédit : service communication - mairie de Bapaume (PNS)



**Ville de
Bapaume**

Informations Mairie de Bapaume
03 21 50 58 80

La 34^{ème} édition de la Boucle de l'Artois



En 2025, Bapaume sera la ville de départ de La Boucle de l'Artois devenue course cycliste professionnelle de catégorie ME 1.2.

Les coureurs s'élanceront de la Place Abel Guidet, transformée pour l'occasion en village départ. Les spectateurs pourront non seulement assister à la présentation des équipes et profiter des animations autour du car podium, mais aussi découvrir ou redécouvrir le cœur de la ville dans une ambiance festive.

Avant de s'élancer vers Wanquetin, à la suite de la caravane publicitaire, le peloton effectuera une boucle en centre-ville, offrant ainsi aux habitants et visiteurs une chance unique d'apprécier la compétition au plus près des coureurs.

**SAMEDI
AVRIL 5**

**Départ à 12h30
Place Abel Guidet**



NOUVEAU À BAPAUME !

Envie de détente, de découvertes et de bien-être ? Le Salon du Bien-Être 2025 ouvre ses portes à Bapaume, à la Salle Gambetta, les 5 et 6 avril 2025. Deux jours pour explorer des pratiques et produits dédiés au mieux-être dans une ambiance conviviale et apaisante.

Ce salon sera l'occasion de rencontrer des exposants passionnés autour de divers univers : Bien-être, apiculture, arts divinatoires et artisanat.

Infos pratiques :

Lieu : Salle Gambetta, 13 rue Gambetta, Bapaume.

Dates et horaires :

Samedi 5 avril : 13h - 19h
Dimanche 6 avril : 10h - 18h

Entrée gratuite !

Organisé par l'Association Bien-Être et Culture au Nord de la France, cet événement est une occasion unique de prendre soin de soi et de découvrir de nouvelles pratiques bien-être.

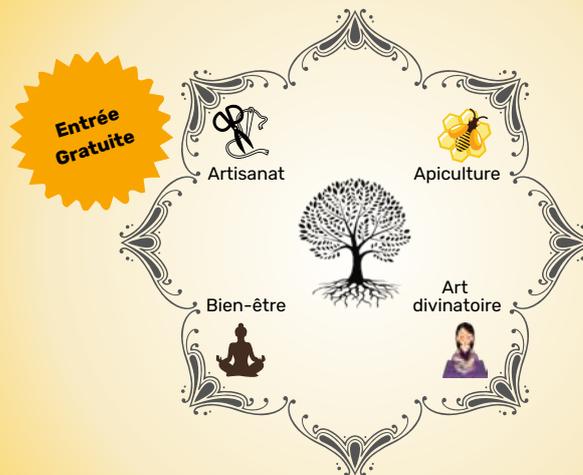
INFOS ET CONTACT

06 76 77 70 55

Salon du Bien-Être 2025

Samedi 5 Avril 13h-19h

Dimanche 6 Avril 10h-18h



BAPAUME

Salle Gambetta, 13 rue Gambetta

☎ 06 76 77 70 55 Association Bien Être et Culture au Nord de la France

BAPAUME

DIMANCHE 13 AVRIL 2025

de 8h à 18h

Foire
de

Printemps

Marché en centre-ville

Animations

& Foire aux manèges

Du 11 au 16 Avril - place Abel Guidet



Ville de
Bapaume

Mairie de Bapaume 03 21 50 58 80
www.bapaume.fr - fb/villedebapaume



Voyage des Aînés : la croisière du 25 juin affiche complet !

Face à l'engouement des aînés pour la croisière du 25 juin, toutes les places ont rapidement été réservées.

Bonne nouvelle pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire : une nouvelle date est en préparation afin de permettre aux derniers inscrits ou aux retardataires de profiter de cette belle escapade.

Une liste d'attente est disponible en mairie pour ne pas manquer cette nouvelle opportunité qui pourrait avoir lieu en septembre prochain !

Déjections canines : des sanctions pour les propriétaires négligents

Les déjections canines laissées sur la voie publique représentent une nuisance pour les passants et une atteinte à la propreté des espaces publics. Il est obligatoire pour les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal sous peine de sanctions.

En cas de non-respect, une amende de 135 € peut être infligée. Certaines communes mettent également à disposition des sacs et des poubelles adaptées pour faciliter le ramassage.

Adopter les bons gestes, c'est respecter l'espace public et contribuer au bien-être de tous !



Réglementation des déplacements sur trottoir et chaussée

Avec la multiplication des moyens de déplacement individuels, il est essentiel de connaître les règles qui régissent leur utilisation, notamment sur les trottoirs. Voici un rappel des dispositions en vigueur.

-Seuls les appareils sans moteur peuvent circuler sur les trottoirs, à condition de respecter la priorité des piétons.

-Tous les appareils motorisés sont strictement interdits sur les trottoirs et doivent emprunter les voies cyclables ou, à défaut, la chaussée.

Une exception pour les jeunes enfants

Les enfants de 8 ans et moins bénéficient d'une dérogation spéciale : ils sont autorisés à rouler sur le trottoir, quel que soit l'appareil utilisé, afin de garantir leur sécurité.

Remise en route de la balayeuse : place à la propreté !

Avec l'arrivée des beaux jours, la balayeuse reprend du service pour assurer la propreté des caniveaux. Cette action permet d'éliminer herbe, poussières, feuilles mortes et autres déchets, contribuant ainsi à un cadre de vie plus agréable pour tous.

Pour une efficacité optimale, il sera demandé aux habitants de faciliter son passage en interdisant le stationnement gênant les jours de nettoyage.

Merci à tous pour votre compréhension et votre collaboration dans le maintien de la propreté de notre commune !



Stationnement abusif : ce que vous risquez

Le stationnement prolongé d'un véhicule sur la voie publique est strictement encadré par la réglementation. Lorsqu'un véhicule reste stationné plus de 7 jours consécutifs au même emplacement, il est considéré comme en stationnement abusif.

Dans ce cas, la mise en fourrière peut être ordonnée, accompagnée d'une amende. Les frais d'enlèvement et de garde du véhicule sont entièrement à la charge de son propriétaire.

Pour éviter ces sanctions, il est conseillé de déplacer son véhicule régulièrement et de respecter les règles de stationnement en vigueur. N'hésitez pas à utiliser les parkings et ainsi désengorger le centre-ville !

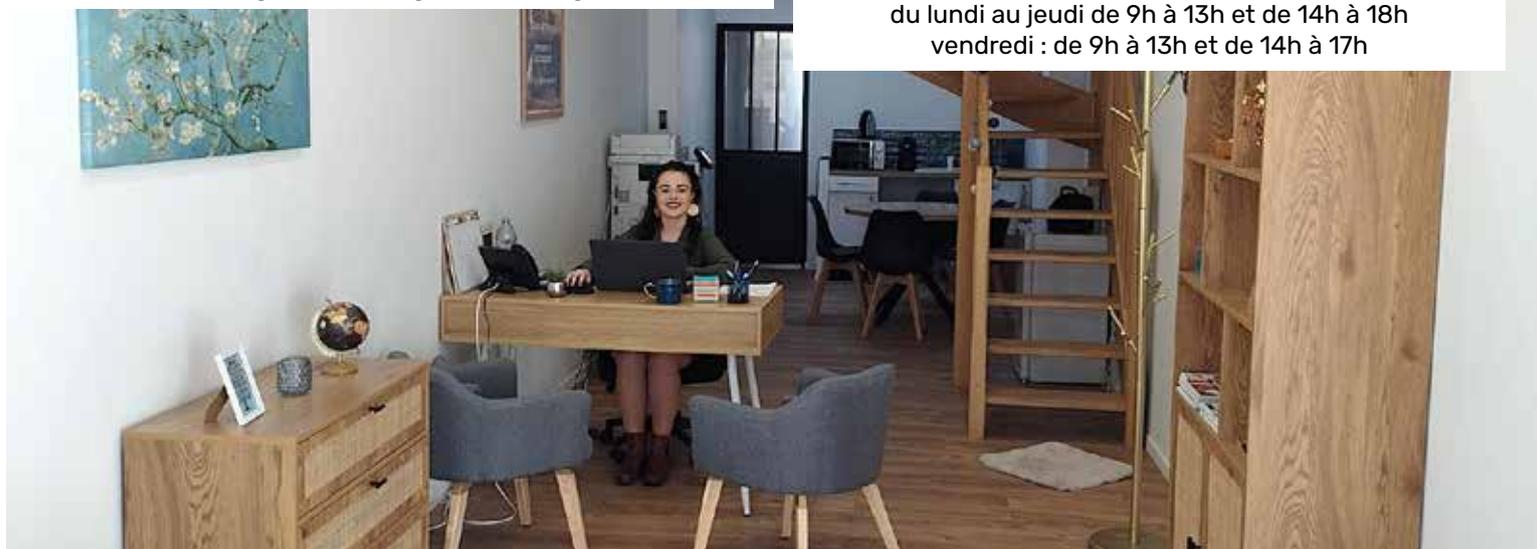
Shiva Bapaume : Une Nouvelle Dynamique au service des Particuliers et des Professionnels

Depuis le 18 décembre 2024, l'agence Shiva de Bapaume, sous la direction de Noémie Delaborde, dynamise le secteur des services à la personne. Avec un parcours marqué par un bac pro services aux personnes et aux territoires ainsi qu'un BTS services et prestations des secteurs sanitaires et social, elle incarne l'excellence et le professionnalisme au sein du groupe Shiva. L'implantation de l'agence à Bapaume n'est pas le fruit du hasard car une forte demande a été identifiée sur le territoire. Elle couvre un large secteur allant de Wancourt à Curlu et de Beaumont-Hamel à Havrincourt. Cette zone géographique nécessitait des services de qualité pour répondre aux besoins croissants des particuliers et des professionnels. Noémie propose une gamme complète de services pour répondre aux attentes de sa clientèle diversifiée. Pour les particuliers, l'agence propose des services à domicile de ménage, nettoyage, repassage et vitrerie.

Pour les Professionnels, un service de ménage adapté aux entreprises. Le processus de l'agence est rigoureux, assurant une qualité de service constante. Chaque candidat passe un test pratique avant d'être embauché, et un suivi de qualité régulier est mis en place pour maintenir un haut niveau de performance. De même, Noémie Delaborde met un point d'honneur à s'adapter aux demandes spécifiques de chaque client. Elle se déplace à domicile pour évaluer avec les clients le nombre d'heures de travail nécessaires, garantissant ainsi une prestation sur mesure. Très active sur les réseaux sociaux, elle communique efficacement avec sa clientèle et répond rapidement aux sollicitations. Cette présence digitale, couplée à une forte demande en agence, témoigne du dynamisme et de l'engagement de toute l'équipe.

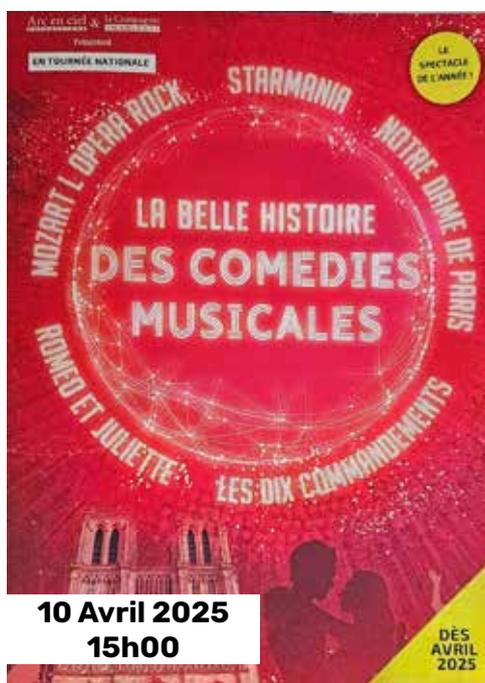
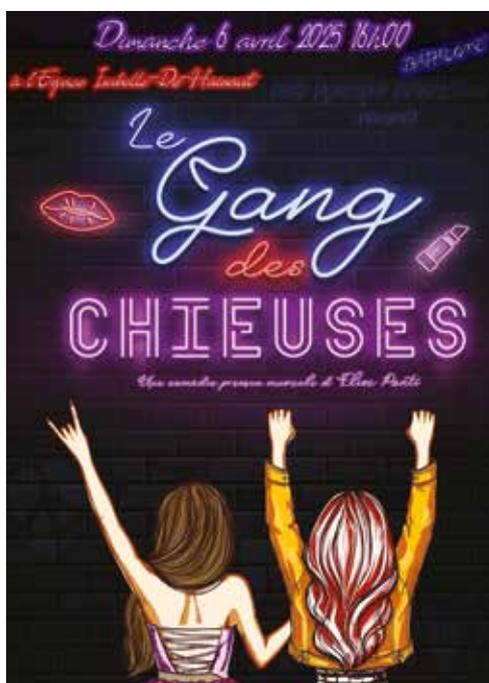
Shiva Bapaume - 03 21 15 86 35

du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 18h
vendredi : de 9h à 13h et de 14h à 17h



ESPACE ISABELLE DE HAINAUT

Informations et réservations sur
bapaume.fr



Vendredi 28
Samedi 29
Mars

Portes ouvertes Lycée Ph. Auguste

Vendredi 28 de 16h30 à 19h
Samedi 29 de 9h à 12h

Samedi
29 Mars
de 9h30 à 13h00

Portes ouvertes

Jardin des tout-petits - Ecole Notre-Dame
Collège Saint-Jean Baptiste

Lundi
31 Mars
à 18h30

Réunion publique chats errants

Mairie de Bapaume
Salle du Conseil

Samedi
5 Avril
à 12h30

34ème Boucle de l'Artois

Départ Place Abel Guidet
Ville de départ

Dimanche
13 Avril
de 8h00 à 18h00

Foire de printemps

Centre ville Marché - Animations
Foire aux manèges place Abel Guidet du 12 au 16 avril

Samedi
12 Avril
de 14h00 à 18h00

Marché du terroir

Sous la Halle
Tous les 2ème samedis du mois

Samedi
19 Avril
à 15h30

Chasse à l'oeuf

Au coeur du donjon
Ouvert aux enfants de 2 à 12 ans domiciliés et/ou scolarisés à Bapaume
sous réserve d'inscription

Samedi
19 Avril
de 7h00 à 18h00

Brocante

Au donjon. Organisée par la société de chasse
Infos./réserv. : F. Broyez au 06.28.29.24.20

Jeudi 8
Vendredi 9
Samedi 10

Les Pierres Magiques du Donjon

Spectacle Son & Lumière - Infos : scasabapaume@gmail.com
Rés. bureaux d'informations Touristiques de Bapaume et d'Arras

Samedi
10 mai

Marché aux fleurs

Sous la Halle
de 14h à 17h

Marché du terroir

Sous la Halle
de 14h à 18h

